

Nombre de conseillers	9
En Exercice	9
Présents	9
Procuration	
Excusée	

COMPTE-RENDU
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS
DU 3 DÉCEMBRE 2020

Affiché à Renage le 10 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le 3 décembre à 18h30, s'est réuni le Conseil d'Administration de CCAS de la ville de RENAGE,
Dûment convoqué en session ordinaire, à la salle P. Girerd, sous la présidence de Madame Amélie Girerd

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 23 novembre 2020

Présents : MMS GIRERD – DONNET – BERTONA – SPOSITO – FAYOLLE – MERGUI – MERIAUX – NAVARRO - ODDOU

* * * *

Le quorum est atteint à 9 membres – ouverture de la séance à 18h30,

Approbation du compte rendu des délibérations du CA du 23 septembre 2020

Le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité le compte rendu des délibérations du Conseil d'Administration du 23 septembre 2020.

Approbation du compte rendu des délibérations du CA du 12 octobre 2020

Le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité le compte rendu des délibérations du Conseil d'Administration du 12 octobre 2020.

Subventions

Délibération n°2020-12-02

Madame Amélie Girerd, Présidente du CCAS donne lecture des demandes de subvention faites par les associations :

- L'association « La Ricandelle » qui a pour but de distribuer les repas destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes atteintes d'une maladie invalidante.
- La CSF ISERE qui assure une permanence logement à Renage afin d'apporter un soutien pour la gestion quotidienne, pour le contrôle des charges, pour le suivi de réhabilitation et de relogement.
- La Croix-Rouge Française qui œuvre auprès des personnes en difficultés et initie les enfants et les adultes aux gestes qui sauvent.
- L'association Passiflore qui intervient dans l'insertion professionnelle en exerçant une activité par la valorisation des déchets, le recyclage et la vente (vêtements, vaisselle, livres...).
- L'AMMR qui assure l'activité principale d'aide à la personne, personnes âgées et/ou handicapées.

Après examen des dossiers, il est proposé au CA du CCAS de voter les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
LA RICANDELLE	1779 €
CSF ISERE	705.60 €
CROIX ROUGE	1500 €
PASSIFLORE	100 €
AMMR	500 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'ACCORDER** aux associations les subventions désignées ci-dessus, pour un meilleur fonctionnement de leurs activités ;
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Créances irrécouvrables et éteintes
Délibération n°2020-12-03

La Présidente informe l'Assemblée que le Receveur Municipal après avoir usé de toutes les possibilités autorisées par les textes, n'a pu assurer le recouvrement des titres de recette à l'encontre de divers débiteurs pour un montant de **224.10€** pour l'année 2016.

038118

TRES. LE GRAND-LEMPES ET BIOL



Exercice 2020

22300 CCAS RENAGE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 11/08/2022

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 05/11/2020

4324330233 / 2020

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	13/04/2016	24/09/2020	T-90	1	CHARRIER SUCCESSION Georges	110,40	110,40	Décédé et demande renseignement négative
DIVERS	13/04/2016	24/09/2020	T-100	1	JACQUEMET Monique	113,70	113,70	Décédé et demande renseignement négative
TOTAL						224,10	224,10	

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'ADMETTRE** en non-valeur les produits précités.

Bourse aux jouets

Délibération n°2020-12-04

Madame la Présidente expose au Conseil d'Administration que dans la perspective de venir en aide aux familles et aux enfants en cette période de Noël, le CCAS a souhaité organiser une bourse aux jouets.

Une collecte a été préalablement organisée par le biais des écoles, du centre socio-culturel, du magasin Biomonde et de la mairie.

Il est proposé un prix de vente par jouet ou par lot, suivant les jouets de 0.50€ à 1€ pour les foyers non imposables et de 2€ à 5€ pour les foyers imposables.

Les bénéfices serviront à financer des actions à destination des plus fragiles et des plus précaires.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE**

- **D'EMETTRE** un avis favorable à la proposition susvisée
- **DE DIRE** que la régie en charge de la recette de ces ventes est la régie « séniors »

Aide exceptionnelle

Délibération n°2020-12-05

Madame La Présidente expose la situation financière dans laquelle se trouve actuellement Madame _____, domiciliée _____ à Renage.

Suite à sa demande et au vu de sa situation, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'ALLOUER** la somme de quatre-vingt-deux euros correspondant à la taxe d'ordures ménagères.
- **DE DIRE** que ladite somme sera versée directement à la Trésorerie du Grand-Lemps.
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Aide exceptionnelle

Délibération n°2020-12-06

Madame La Présidente expose la situation financière dans laquelle se trouve actuellement Madame _____, domiciliée _____ à Renage.

Suite à sa demande et au vu de sa situation, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'ALLOUER** la somme de deux cent vingt-huit euros et dix centimes correspondant à la consommation d'eau 2020.
- **DE DIRE** que ladite somme sera versée directement à la Trésorerie du Grand-Lemps.
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Décision modificative pour virement de crédits entre chapitres dépenses fonctionnement budget CCAS DM1

Délibération n°2020-12-07

Madame la Présidente expose à l'Assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget CCAS de l'exercice 2020 ayant été insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

DESIGNATION DES ARTICLES	DIMINUTION CREDITS		AUGMENTATION CREDITS	
	Article	Montant en €	Article	Montant en €
Dépenses imprévues	022	1 000.00		
Charges exceptionnelles			678/67	1 000.00
TOTAL		1 000.00		1000.00

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE**

- **DE VOTER** les virements de crédits indiqués ci-dessus.

Portage des repas

Délibération n°2020-12-08

La Présidente rappelle à l'assemblée que le CCAS doit renouveler le marché de portages de repas à domicile aux personnes âgées.

Afin de faciliter la gestion et l'organisation du marché, il est nécessaire que le Conseil d'Administration délègue son pouvoir à la Présidente en ce domaine

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'AUTORISER** la Présidente à signer avec :

Ets CECILLON Traiteur – 60 Les Levées – 38470 VINAY

Tarif du portage des repas

Délibération n°2020-12-09

La Présidente rappelle à l'assemblée que le CCAS a souhaité changer de prestataire lors du renouvellement du marché de portages de repas à domicile aux personnes âgées.

Plusieurs changements sont à noter :

- Les horaires et jours de livraisons seront mieux adaptés à la demande des bénéficiaires ;

- La qualité des repas sera supérieure à celle actuellement livrée ;
- Le tarif comprend la soupe du soir

Afin de poursuivre la politique communale envers les seniors, il est proposé de ne pas augmenter le tarif du portage des repas. Ceux-ci- sont définis suivant les conditions de ressources suivant le barème suivant :

TARIF 2020	REPAS MIDI & SOUPE
RFRMP < 1238	7,35
1239 < RFRMP < 2225	8,00
RFRMP > 2225	8,30
APA	8,40

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'EMETTRE** un avis favorable à la proposition susvisée
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Aide au permis de conduire Délibération n°2020-12-10

Madame la Présidente rappelle que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'accès à l'emploi, la formation et la mobilité des jeunes.

Le CA conscient de la difficulté d'accès au permis de conduire, en raison notamment de son coût important, souhaite mettre en place en 2021 la bourse au permis de conduire pour faciliter son acquisition pour les jeunes Renageois de 17 à 25 ans.

Le but du dispositif est d'attribuer une bourse de 500€ à 2 jeunes de la commune.

Il est précisé que l'aide ne concerne que le permis B à l'exclusion de tout autre permis de conduire. Le permis B en conduite accompagnée n'est pas concerné par ce dispositif.

En contrepartie du bénéfice de la bourse, le jeune effectuera une contribution citoyenne.

La ville versera la totalité de la bourse à

Une convention sera signée entre la CCAS et le bénéficiaire de la bourse.

Au vu des éléments, le somme de 1000€ sera imputée au budget pour le dispositif de la bourse.

Le bénéfice de la bourse n'est pas reconductible.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'APPROUVER** la mise en place du dispositif « bourse au permis de conduire »
- **DE RAPPELER** que les crédits nécessaires à la dépense seront régulièrement inscrits dans le budget du CCAS.
- **D'AUTORISER** Madame La Présidente à signer les conventions à intervenir entre le CCAS et le bénéficiaire de la bourse.

Divers

- **COLIS SENIORS :**

- 176 colis 1 personne
- 86 colis 2 personnes
- 10 colis diabétique
- 26 colis végétariens

207 colis seront distribués le mercredi 9 décembre, 38 sur rdv au CCAS et 53 sont à livrer directement au domicile.

Il y a cette année 49 dons

- **AIDES ALIMENTAIRES :**

Pour rappel en 2019 – 1469€ d'aide
Depuis le dernier CA – 630€ soit 3390€ pour l'année 2020

La séance est close à 20h30

L'Adjointe aux Solidarités,
Vice-présidente du CCAS



Sylvie DONNET

Le Maire,
Présidente du CCAS



Amélie GIRERD

